

Les cultivateurs prévoient qu'il leur sera difficile de vendre leurs récoltes. Nous avons besoin, je pense, que le ministre nous promette de faire tout son possible avant la fin de la campagne agricole pour remplir tous les entrepôts commerciaux. S'il fait valoir que la capacité du système de manutention des céréales s'en ressentirait, son argument n'a aucune validité. Nos entrepôts commerciaux ont déjà été remplis. Au cours de plusieurs années-récoltes, nous avons livré d'énormes quantités de grain à la Russie et à la Chine à des moments où les entrepôts commerciaux étaient remplis presque au maximum et il n'y avait pas eu de difficultés de débit.

A mon avis, cette mesure vise tout d'abord à éliminer le petit cultivateur. Le gouvernement croit qu'en agissant ainsi il permettra aux grandes entreprises agricoles de se subvenir à elles-mêmes, ce qui lui enlèvera de la responsabilité. Cette mesure se propose ensuite de réduire les dépenses du gouvernement pour l'agriculture. Le gouvernement tient à ce que les entrepôts commerciaux soient vides ou presque vides pour éviter de grandes dépenses. En troisième lieu, le gouvernement veut connaître exactement la production de chaque cultivateur et exercer un plus grand contrôle. Dans un discours que j'ai déjà fait à la Chambre au sujet de l'agriculture, j'ai dit que c'était le pouvoir que le gouvernement voulait, que le gouvernement veut tout régenter dans notre société, qu'il est assoiffé de pouvoir. Il n'est pas content d'avoir le pouvoir de gouverner; il veut aussi celui de régenter tous les aspects de notre société. C'est ce que voulait le ministre de l'Agriculture (M. Olson) quand il a présenté son bill sur la commercialisation, bien que je doute qu'il le veuille encore. Le ministre chargé de la Commission du blé recherche le pouvoir. Il essaie de se construire un empire afin de contrôler et de manipuler les produits agricoles. Au lieu de laisser la Commission du blé régler ses affaires elle-même, on va lui communiquer des directives d'Ottawa. Au lieu d'accorder aux agriculteurs une certaine représentation au sein de la Commission du blé, on rend le système encore plus rigide.

• (4.10 p.m.)

Si l'on étudiait soigneusement la situation des cultivateurs depuis quelques années, on constaterait que celui qui a le mieux réussi c'est celui qui s'est montré le plus souple, qui a su modifier son activité afin de répondre à la demande du marché au fur et à mesure qu'elle changeait. Le gouvernement a tort d'introduire cette rigidité dans l'industrie agricole. Elle nuira à la souplesse requise de l'exploitation de chaque cultivateur. Cela me semble se résumer à la question du contrôle de l'offre. Le gouvernement y croit fermement. Le programme LIFT, introduit l'an dernier par le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, était une manœuvre directe dans ce sens. Le ministre bombe maintenant le torse, disant que le programme a été un succès, la quantité de blé ayant été réduite. C'est vrai, mais parce que le cultivateur ne peut livrer le blé qu'il produit. Voilà comment le régime de contingentement a fonctionné.

Si le Canada est un petit pays à cause du chiffre de sa population, il est vaste par ses ressources et sa compé-
[M. Horner.]

tence. Pendant longtemps, les cultivateurs ont écouté les experts du gouvernement, les bureaucrates, leur dire qu'il fallait accroître le rendement de l'industrie agricole. Les agriculteurs ont besoin d'une plus grande efficacité de la part du gouvernement, au lieu d'un meilleur rendement. Le ministre affirme maintenant que la gestion des approvisionnements produira ce résultat. Le Canada est capable de produire des quantités de blé qui représentent presque 10 p. 100 de la production mondiale et pourtant, il a près de 50 p. 100 de l'excédent mondial. Nous devons vendre. Dire que c'est impossible équivaut à dire que des gens dans le monde se couchent sans souhaiter avoir plus à manger. Nous savons tous que cela est faux. Nous savons tous qu'à travers le monde, bien des gens ont besoin de nourriture. A mes yeux, la gestion des approvisionnements est une façon de penser négative. Nous fuyons la concurrence internationale. Nous devrions faire le contraire.

La Commission canadienne du blé devrait adopter un système d'organismes de vente ou bien, si elle ne souhaite pas s'engager dans cette voie, c'est le gouvernement qui devrait le faire. A ce sujet, j'ai pris l'avis de l'ancien président de la Commission canadienne du blé et il m'a dit qu'à son sens, la Commission devrait s'occuper de la fixation des prix, de la mise en commun et de l'établissement d'un système de commercialisation cohérent. Il préférerait cependant que les organismes de vente ne relèvent pas de la Commission, celle-ci devant être impartiale et traiter sur le même pied tous ces organismes. Si c'est là l'opinion de la Commission, le gouvernement devrait accorder une aide financière aux organismes de vente récemment établis par les syndicats et l'UGG, dont on espère qu'ils joueront un rôle important dans le domaine des ventes. Le gouvernement n'a pas fait la moindre mention de cette éventualité. Il serait possible de faire bien des choses qui aideraient bien plus les cultivateurs que les trois bills présentés par le ministre. Chacun de ces bills complique davantage la situation des cultivateurs qui ne voudraient pas abandonner leurs terres.

La Commission du blé, entre autres, a beaucoup aidé le céréaliculteur à commercialiser son grain depuis nombre d'années. Mais quand même il faudrait changer le système. Il faudrait l'assouplir davantage. La Commission du blé devrait surtout devenir un office de mise en marché pour le Canada plutôt que d'être un organisme qui règle simplement la quantité de céréales que les agriculteurs produisent. Autre chose, je crois qu'il devrait aussi y avoir des changements dans le mode de fixation des prix propre à la Commission du blé. L'automne dernier, nous avons été témoins, par suite de la rigidité des méthodes de la Commission, d'une situation telle que l'orge du Canada s'est vendue pendant près de deux mois au moins 20c. le boisseau de moins qu'elle aurait dû se vendre. A cause de l'épidémie de rouille du maïs aux États-Unis, la demande de céréales de provende en Europe et au Japon s'est accrue et nous avons réalisé des ventes parce que nous n'étions plus sujets à la pression de la demande du marché de l'orge. Si l'orge était assujettie à la Commission du blé le mode de fixation des prix ne serait pas assez souple. Les producteurs de colza s'in-